

## La sécurité physique

*L'ISP suit l'évolution des préoccupations des Canadiens sur leur sécurité physique en faisant le suivi de quatre indicateurs : le taux de crimes violents, le taux de crimes contre la propriété, et la perception des gens sur ces deux types de crimes dans leur propre communauté.*

### Faits saillants :

*D'après les statistiques, la sécurité physique des Canadiens a continué de s'améliorer en 2000, mais la perception des gens ne s'est que légèrement améliorée. Cela s'explique peut-être en partie à cause de lacunes dans les rapports officiels sur les données de la criminalité et à cause de la couverture des crimes dans les médias. Ceux qui se sentent le moins à l'abri sont les citoyens les plus vulnérables – les femmes, les personnes âgées et les personnes à faible revenu (qui se sentent aussi les plus vulnérables en terme d'indicateurs économiques et de santé).*

### Le taux de crimes violents continue à baisser

*La recherche montre que la crainte de la criminalité – surtout des crimes violents – est disproportionnée par rapport au risque réel d'en être victime. Mais même si la peur des gens n'est pas «justifiée», elle n'en existe pas moins et peut représenter un facteur négatif dans leur vie, en mettant souvent des restrictions inutiles à leurs activités sociales.*

*L'ISP tient compte des formes les plus graves de crimes violents – c'est-à-dire les homicides, les tentatives de meurtre, les voies de fait graves et les agressions sexuelles graves – car ce sont les crimes qui inquiètent le plus les Canadiens et la gravité de ces crimes fait qu'on les déclare de façon plus fiable et plus complète.*

### DONNÉES :

- ⇒ La criminalité violente sous toutes ses formes a diminué depuis 1992. En 1999, le taux est tombé à 955 crimes par 100 000 habitants – le plus bas taux de la décennie.
- ⇒ Les taux de crimes violents étaient les plus élevés en Saskatchewan et au Manitoba, où ils dépassaient 1 500 crimes par 100 000 habitants en 1999.
- ⇒ Le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard ont les taux les plus bas.
- ⇒ Même si le taux national a diminué en 1999, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et le Québec ont vu une augmentation d'au moins 3% dans leur taux provincial.
- ⇒ Le taux d'homicide en 1999 est resté stable à 1,8 homicide par 100 000 habitants, son taux le plus bas en plus de 20 ans, et le taux de tentative de meurtre est descendu à 2,2 par 100 000 habitants.
- ⇒ Les hommes sont les victimes de 75% des voies de fait graves, de près des deux tiers des agressions armées, de 68% des homicides et de 73% des tentatives de meurtre.

⇒ Plus de 85% des victimes d'agression sexuelle sont des femmes. Dans le cas des voies de fait, les femmes sont le plus souvent attaquées par leur conjoint ou ex-conjoint (40%), par une connaissance vague (18%), ou un ami (11%).

⇒ Pour ce qui est des hommes victimes de voies de fait, l'agresseur est le plus souvent un étranger (32%) ou une connaissance vague (31%).

## **PERCEPTION: Les Canadiens sont-ils inquiets au sujet des crimes violents?**

*Afin d'évaluer la perception des Canadiens sur leur sécurité physique, nous leur avons demandé d'estimer le degré de sécurité de leur famille dans leur quartier en ce qui concerne les crimes violents.*

⇒ La majorité des Canadiens (74%) en 2000 ont dit se sentir très à l'abri des crimes violents.

⇒ Par région, les résidents des provinces de l'Atlantique et d'Alberta se sentaient le plus à l'abri : 79% se sentaient très en sécurité, par rapport à seulement 4% qui ne se sentent pas en sécurité.

⇒ C'est au Québec que les gens craignent le plus la criminalité dans leur quartier : seulement 64% se sentaient très en sécurité, par rapport à 9% pas en sécurité. (Cela pourrait refléter la couverture très répandue par les médias de la violence des gangs de motards).

⇒ Les Canadiens de 25 à 44 ans étaient les plus susceptibles de sentir que leur quartier était sûr (77%), suivis des jeunes de moins de 25 ans (74%) puis de ceux de 45 à 64 ans (73%).

⇒ Les personnes âgées avaient *le moins tendance* à se sentir à l'abri du crime dans leur quartier. Seulement 67% des répondants du troisième âge se sentaient très en sécurité, 28% se sentaient plutôt en sécurité, et 5% ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier. D'autres études suggèrent que plus les personnes âgées ont une vie active, plus ils ont tendance à avoir une meilleure perception de leur sécurité physique.

⇒ Les hommes avaient plus tendance que les femmes à se sentir très en sécurité dans leur quartier (76% par rapport à 72%).

⇒ Les Canadiens avec un revenu ménager plus élevé avaient nettement plus tendance que les autres à se sentir très en sécurité dans leur quartier. Parmi les ménages avec un revenu de 80 000 \$ ou plus, 80% se sentaient très à l'abri des crimes violents dans leur quartier, tandis que c'était le cas pour seulement 60% des Canadiens avec un revenu de moins de 20 000 \$.

## Le taux de crimes contre la propriété se stabilise

*Les crimes contre la propriété sont des actes illégaux dans le but d'obtenir des biens, mais sans recourir à la menace ni à la violence. Dans l'ensemble, la fréquence des crimes contre la propriété a baissé depuis 1992. L'ISP met l'accent sur deux types de crimes contre la propriété qui touchent les gens le plus directement – les vols par effraction à domicile et les vols de véhicules.*

### **DONNÉES :**

- ⇒ En 1999, la fréquence générale des crimes contre la propriété au Canada a diminué.
- ⇒ Le taux des crimes contre la propriété a augmenté dans les provinces de l'Atlantique, tandis que les taux ont diminué en 1999 partout ailleurs au Canada.
- ⇒ Même si le taux a augmenté dans les provinces de l'Atlantique, la fréquence des crimes contre la propriété y est encore la plus basse au pays, le taux dans l'Île-du-Prince-Édouard étant le plus bas pour tout le Canada.
- ⇒ Les vols par effraction et le vol de véhicules représentait 28% de tous les crimes contre la propriété au Canada en 1999, et combinés, ils formaient un taux de 1 178 vols par 100 000 habitants (une baisse d'environ 8% par rapport à 1998).
- ⇒ En 1999, les jeunes de 12 à 17 ans étaient accusés dans 38% des cas de vols par effraction et dans 40% des vols de véhicules. Une baisse de la taille de ce groupe d'âge pourrait en partie expliquer la baisse des taux de crimes contre la propriété.

### **PERCEPTION: Les Canadiens sont-ils inquiets à propos des crimes contre la propriété?**

- ⇒ 68% des Canadiens considéraient que leur quartier était très sûr en ce qui concerne les crimes contre la propriété en 2000, une hausse par rapport à 64% en 1999.
- ⇒ 22% jugeaient leur quartier plutôt sûr et 11% comme pas sûr (à peu près pareil qu'en 1999).
- ⇒ Les hommes avaient légèrement plus tendance que les femmes à considérer leur quartier comme très sûr (69% par rapport à 67%), mais ils avaient aussi un peu plus tendance que les femmes à considérer leur quartier comme pas sûr (12% par rapport à 10%).
- ⇒ Comme dans le cas des crimes violents, les Canadiens avec un revenu ménager plus élevé avaient beaucoup plus tendance à considérer que leur quartier était très à l'abri des crimes contre la propriété, tandis que ce sentiment de sécurité diminuait avec le niveau du revenu.
- ⇒ 76% des ménages avec un revenu de plus de 80 000 \$ par an disaient que leur quartier était très à l'abri des crimes contre la propriété; seulement 9% ne se sentaient pas en sécurité.
- ⇒ Par contre, 57% des ménages avec un revenu de moins de 20 000 \$ disaient que leur quartier était très sûr, tandis que 13% ne se sentaient pas en sécurité dans leur quartier.
- ⇒ Par région, 77% des résidents d'Alberta se sentaient très en sécurité et seulement 6% ne se sentaient pas en sécurité.

⇒ Le Québec avait la plus petite proportion de résidents qui considéraient que leur quartier était à l'abri des crimes contre la propriété (56%), mais la plus grande proportion qui se sentaient plutôt sûrs de leur quartier (31%).

⇒ Il y avait davantage de résidents en Colombie-Britannique qui ne se sentaient pas en sécurité (15%), suivi de la Saskatchewan et du Manitoba (14%).

-----  
Les renseignements sur ces fiches d'information ont été tirés du rapport *Un pas en avant : l'Indice de sécurité personnelle 2001*. Pour de plus amples informations sur la méthodologie utilisée pour calculer l'ISP, veuillez consulter le rapport dans son intégralité.